



Association sportives inscription de début d'année

publié le 29/09/2019

Descriptif :

Formalité pour les inscriptions à l'AS.

Les documents sont à télécharger ici.

Il est temps de s'inscrire à l'association sportive du collège.

Il suffit pour cela de remplir l'autorisation parentale et de régler la cotisation annuelle de 20€.

Vous pouvez télécharger le document ou le retirer auprès de votre professeur d'EPS.

Les créneaux sont indiqués au verso du document.

A bientôt

F Brunet

Document joint



[autorisation_parentale_19](#) (PDF de 297.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.